

Compte-Rendu de l'Assemblée Générale du 02 mars 2019

- ✓ 13 adhérents étaient présents,
- ✓ 10 adhérents excusés ont donné un pouvoir,
 - Le quorum d'un tiers sur 61 adhérents, étant atteint, la séance a pu commencer.

Mme Frédérique PUISSAT, Sénatrice, invitée, a demandé d'excuser son absence.

Invités Présents :

- ✓ Père Nino DONDA, Curé -Paroisse Saint-Pierre-Julien-Eymard,
- ✓ Monsieur Franck GONNORD, Maire de la Motte-St-Martin (et adhérent à titre personnel),
- ✓ Monsieur Christian DUHAUT, Adjoint aux Finances de la Motte-St-Martin (et adhérent à titre personnel),
- ✓ Monsieur Jean Luc TROUSSIER, Administrateur représentant la F.A.P.I.

Ordre du jour :

- ✓ Rapport moral & Rapport d'activités,
- ✓ Rapport financier,
- ✓ Élection du Conseil d'Administration,
- ✓ Tarif cotisation 2019,
- ✓ Questions diverses...

1. Rapport moral et d'activités 2018 :

La Présidente, Marie-Claire Robert, ouvre la séance à 10h00, en remerciant les personnes présentes, adhérents et invités qui se sont déplacés.

Elle rappelle que notre association va fêter ses 5 ans et que le but initial n'a pas changé : rénover l'intérieur de l'église.

Cette année nous avons compté 61 adhérents, nombre qui varie selon les années entre 60 et 65 adhérents.

Elle indique que les premiers travaux de maçonnerie sur le sous-bassement ont pu être réalisés au printemps 2018 ainsi que la pose du nouvel escalier. Mais, malgré toutes nos actions et dons reçus, nous ne pouvons honorer les devis de peinture.

Monsieur le Maire doit rencontrer Madame PUISSAT, sénatrice, pour évaluer l'ensemble des travaux de l'église.

Au mois de juin un très gros dossier a été déposé auprès des services du Conseil Départemental. Une subvention de 631 € nous a été accordée dans le cadre de la répartition des crédits en faveur de l'aide aux initiatives locales. Mais, à ce jour nous n'avons rien perçu.(*)

L'église a été fermée de novembre 2017 à avril 2018 pour réfection des soubassements par l'Association CAFES.

N'ayant pas les fonds nécessaires à la réalisation de la peinture du haut des murs intérieurs, nous avons été autorisés, par le Père Armand, alors notre curé, à ré-ouvrir notre église.

Cette ré-ouverture avec messe le 03/06/2018, n'a été possible qu'après un nettoyage gigantesque.

La Présidente remercie, une à une, chaque personne qui a contribué par son implication ou ses talents personnels à rendre cela possible :

- ✓ Philippe et son Karcher,
- ✓ Françoise et ses talents d'artistes a redonné des couleurs aux statues,
- ✓ Raymond a remis à neuf le chemin de croix,
- ✓ une sympathisante a confectionné des napperons,
- ✓ Gisèle a ouvert l'église au public pendant le mois d'août. Cela a permis à 15 personnes de visiter l'église et de terminer le séchage des murs et soubassements...

Elle remercie également tous les membres :

- ✓ Raymond qui a fait connaître l'Association à la FAPI (Fondation des Associations Patrimoniales de l'Isère),

Association « Sauvegarde de l'Église de La Motte Saint Martin »

- ✓ Raymond et Évelyne qui ont constitué des dossiers pour les concours du Pèlerin Magazine ou auprès de la mission Stéphane Bern, sans succès,
- ✓ Jacques qui a lancé une souscription qui a permis de récolter 3 000 €,
- ✓ Gérard qui a présenté une demande de labellisation de l'église qui a été refusée,
- ✓ Marie-Claire Menudier qui a mis à disposition un local pour stocker les objets restants des vide-greniers.

A ce jour, Jacques et Philippe peaufinent une demande « Credo-founding » afin de faire une souscription par internet. Ce dossier demande beaucoup de travail car il faut produire le plus possible de devis pour étayer notre demande auprès des éventuels donateurs internautes .

Nos activités qui ont permis de nous faire connaître et de sensibiliser tout le plateau Matheysin à notre cause :

- ✓ Vide-greniers à La Motte d'Aveillans, Pierre-Châtel et La Mure → Bénéfice 888 €.
- ✓ Concert fin septembre avec la chorale « Au Cœur des Gavroches » 40 personnes venant de La Mure, Monestier de Clermont, N.D. et St Jean de Vaulx. Les membres de l'association ont offert un repas à la Chorale qui nous a offert sa prestation, Merci ! → Bénéfice 441 €.
- ✓ Ouverture de l'église lors des journées nationales du patrimoine avec diaporama. Peu de visites mais c'était la première année.
- ✓ Notre présence aux journées historiques « commémoration de l'armistice 14-18 » a permis, là encore, de montrer notre existence aux habitants du plateau. Nous avons pu vendre en plus de notre calendrier, brioches, cafés et obtenir de nouvelles adhésions. Merci à « l'Association historique les Amis de la Motte-Les-bains » de nous avoir permis de participer à cette manifestation.
- ✓ Vente de brioches avec livraison à domicile en mai-juin et octobre-novembre. Plus de 400 brioches ont été vendues → Bénéfice 1 326 €.
- ✓ Le calendrier avait pour thème cette année « Les Fables de la Fontaine ». Son originalité et sa qualité de réalisation -merci Michel- ont permis de vendre la totalité soit 100 exemplaires. → Bénéfice 610 €.
- ✓ Pour la fête de la Saint-Martin, des barquettes de diots-polenta préparées par un traiteur de la commune ont été vendues en deux points, à Saint-Martin et au Mollard. → Bénéfice 268 €.

Prévisions pour cette année 2019 :

- ✓ Concert le samedi 18 mai à 18h à l'église « Le Choeur des Ecrins »,
- ✓ Nouvelle vente de brioches en mai-juin et octobre-novembre,
- ✓ Réunion prévue fin mars avec les autres associations de la commune pour essayer de mettre sur pied un vide grenier et animation avec tout le village au cours d'une fête estivale,
- ✓ Un nouveau calendrier sera élaboré cet été pour vente à l'automne,
- ✓ Sans doute participation à quelques vide-greniers selon disponibilité de chacun.

La Présidente renouvelle son appel pour toute idée nouvelle pour augmenter notre cagnotte et enfin faire la peinture et peut-être même le chauffage pour lequel des devis ont été demandés.

Marie-Claire ROBERT remercie également toutes les personnes qui nous soutiennent par leurs dons, leurs adhésions, leurs paroles de sincère encouragement.

➔ Vote du bilan moral et d'activités : approbation à l'unanimité.

La Présidente présente à l'assemblée Monsieur Jean-Luc TROUSSIER, administrateur à la FAPI – Fédération des Associations Patrimoniales de l'Isère.

Il nous présente cette fédération qui a son bureau à Grenoble, dont tous les membres sont volontaires. Cette Fédération est financée par des fonds provenant du Département de l'Isère

Nous lui confirmons que nous allons adhérer à cette fédération. Il nous invite à consulter le site Internet. Nous recevons déjà la lettre mensuelle de la FAPI où sont portées à connaissance, toutes les actions des associations adhérentes.

Au niveau du Plateau Matheysin, sont adhérents « l'Association Puits'art » et « l'Association URM ».

Il nous invite à nous faire connaître et à aller à l'A.G. le 13/04/2019 à Saint-André en Royans ainsi qu'à participer aux Entretiens de la FAPI : « Patrimoine et chantiers participatifs », samedi 23 mars 2019 en Matheysine :

Association « Sauvegarde de l'Église de La Motte Saint Martin »

- ✓ A partir de 9h30 à la Chapelle Notre-Dame des Neiges par l'Association Puits'art,
- ✓ L'après midi à la Chapelle du Château du Beaumont par l'Association URM.

Raymond présente un dossier AURHALPIN qu'il faudra compléter avant le 29/03/2019 et qui permettrait, peut-être d'obtenir une subvention.

2. Rapport financier 2018 :

Jacques Bouteillon présente, sur écran vidéo, le bilan de l'année écoulée au 31/12/2018 :

- ✓ Le résultat financier de cette année, bien que semblant négatif, est pratiquement au niveau de la fin de l'année 2017. Il ne faut pas oublier les dépenses engagées pour la réalisation des travaux (10 056,57€), quasiment compensées par les animations, la souscription et les adhésions (8287,40 €).
 - ✓ L'association comptait 61 adhérents au 31 décembre 2018.
 - ✓ Jacques indique qu'il va envoyer le reçu fiscal 2018.
- ➔ Vote du bilan financier : approbation à l'unanimité moins une abstention :
- Gérard souhaite que Jacques soit aidé pour la réalisation des tableaux « Excel ».

Philippe accepte de soutenir Jacques pour la présentation des tableaux. L'assemblée remercie chaleureusement Philippe.

La Présidente insiste sur le fait que chaque poste important doit être connu par deux personnes, que tous documents – renseignements – informations inhérents à ce poste soient connus de la deuxième personne pour pallier à toute défaillance :

- ✓ pour la Présidence : elle-même et Gérard,
- ✓ pour la Trésorerie : Jacques et Philippe,
- ✓ pour le Secrétariat : Raymond et Evelyne.

Intervention de Monsieur Franck Gonnord, Maire de la Motte-Saint-Martin :

- ✓ Il nous indique que la Commune a engagé, depuis le début du mandat, environ 40 000€ à l'église pour la mise aux normes de l'électricité, la mise en place de nouvelles échelles et nouveaux planchers dans le clocher, nettoyage des chéneaux, installation de rembarbes de sécurité et main-courante à l'escalier extérieur, éclairage public...
- ✓ Il nous rappelle que la Commune est sur le point d'acquérir le terrain jouxtant le cimetière, ce qui permettra d'abattre le mur de soutènement qui est à l'arrière de l'église.
- ✓ Un aménagement sera réalisé pour dégager les alentours de l'église afin d'éviter l'humidité des murs.

Gisèle suggère que des W.C. soient installés. Evelyne indique qu'un appentis où devait être stocké le charbon auparavant, pourrait être aménagé. Se poseront les problèmes d'adduction d'eau et d'évacuation des eaux usées.

Monsieur le Maire indique que cette proposition sera étudiée.

Evelyne précise que ces toilettes pourraient servir également aux visiteurs du cimetière.

Le Maire annonce que la réunion tant attendue avec Madame Frédérique PUISSAT sénatrice et Monsieur Fabien MULYK, conseiller départemental aura lieu, en mairie le lundi 15 avril à 16 heures. Les membres du Bureau sont invités à être présents. Cette réunion aura pour objet d'examiner l'aspect financier des travaux à réaliser sur l'ensemble de l'édifice.

Monsieur le Maire félicite l'action de l'association qui n'a pas démerité depuis sa création.

Marie-Claire Robert présente le Père Nino Donda, récemment nommé au sein de la Paroisse.

Intervention du Père Nino Donda, prêtre au sein de la Paroisse Saint-Pierre-Julien -Eymard :

- ✓ Le Père nous dit qu'il est heureux de faire notre connaissance, de mettre des visages derrière le nom de notre association,
- ✓ Il nous félicite pour tout le travail réalisé et notre investissement. La projection du diaporama n'étant pas possible car trop de luminosité, il demande à Raymond de le lui mettre sur clé USB. Il pourra ainsi voir tout le travail réalisé et... pourra le montrer à d'autres personnes qui veulent créer une association pour la préservation de leur église et qui ne savent pas par quel bout commencer !

Association « Sauvegarde de l'Église de La Motte Saint Martin »

Ce discours nous fait chaud au cœur, car nous nous sommes souvent sentis seuls dans notre tâche.

3. Élection du Conseil d'Administration :

- ✓ Beitone Gisèle, Berthoin Georges, Bouteillon Jacques, Degout Geneviève, Kowal Françoise, Mangani Evelyne, Mangani Raymond, Menudier Marie-Claire, Morel Roger, Robert Gérard, Robert Marie-Claire, Vouilloz Philippe (conseiller technique informatique), tous reconduits.

➔ Vote : approbation à l'unanimité

Le bureau est composé ainsi :

- ✓ Président d'honneur : Franck Gonnord, Maire de la Motte-Saint-Martin,
- ✓ Présidente : Marie-Claire Robert,
- ✓ Trésorier : Jacques Bouteillon,
- ✓ Secrétaire : Raymond Mangani,

4. Tarifs de l'adhésion 2019 maintenus :

- ✓ 15 €/personne, 25 € /couple.

➔ Vote : approbation à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 h.

Prochaine réunion du C.A. : Lundi 18 MARS 2019 – 17 Heures

Le Secrétaire, R. Mangani

La Présidente, M.C. Robert

(*) A l'heure où nous rédigeons ce compte-rendu, nous apprenons que la somme de 631 € a été créditée sur notre compte le 05/03/2019. Merci au Conseil Départemental.